



QUESTIONS ET REPONSES

Question #1

Minéraux critiques : Combien de minéraux critiques sont inclus dans le projet et quels sont les principaux domaines d'intérêt de ces technologies (exploitation minière, traitement des minerais, pyro et hydro) ?

Reponse #1

Les projets peuvent englober un large éventail de minéraux critiques identifiés par le gouvernement du Canada. Le nombre spécifique de minéraux critiques impliqués dans chaque étude TEA individuelle puisse varier, la portée inclut n'importe lequel des 31 minéraux répertoriés comme critiques.

Les principaux domaines d'intervention pour les technologies qui seront évaluées dans le cadre de ce contrat sont :

Traitement des minéraux, hydrométallurgie et pyrométallurgie

Compte tenu de la nature vaste et évolutive de nos efforts de R&D, les minéraux critiques spécifiques et les domaines d'intervention précis de chaque étude TEA seront déterminés en fonction des besoins des projets en cours et futurs.

Question #2

Informations sur les feuilles de calcul : Existe-t-il une feuille de débit ou devons-nous en créer une sur la base des résultats de laboratoire ?

Reponse #2

L'élaboration de schémas de traitement dépendra de l'étude TEA spécifique menée. Bien qu'il puisse y avoir des cas où un schéma de traitement existant est disponible comme point de départ, l'entrepreneur sera responsable de préparer les critères de conception de processus et les diagrammes de flux de processus en utilisant les résultats de laboratoire, complétés par des informations provenant de rapports techniques sur des technologies/applications similaires, et/ou des estimations et hypothèses provisoires basées sur l'expérience de l'entrepreneur. Les critères de conception seront examinés et finalisés en collaboration avec les chercheurs de RNCan pour assurer leur alignement avec les objectifs et les résultats du projet.

Question #3

Comptabilité minérale : Combien de minéraux devons-nous prendre en compte dans notre analyse ?

Reponse #3

Le nombre de minéraux à prendre en compte dans chaque analyse dépendra des exigences spécifiques de l'étude TEA en cours. La portée de chaque étude sera définie en fonction de la Recherche et développement du moment.



Question #4

Étendue des travaux : Pourriez-vous donner un aperçu de l'étendue des travaux de modélisation mathématique et de bilan énergétique ? Le projet couvre-t-il l'exploitation minière, le traitement des minerais et l'extraction ? En outre, plusieurs disciplines sont-elles impliquées ?

Reponse #4

L'étendue des travaux de modélisation mathématique et de bilan énergétique dépendra du schéma de traitement spécifique et des exigences du TEA en cours. Les projets se concentrent sur les technologies de traitement et d'extraction des minéraux et ne couvrent pas les activités minières. L'implication de plusieurs disciplines peut être nécessaire en fonction de la complexité et des exigences de chaque étude TEA.

Question #5

Choix de l'équipement : En règle générale, le choix de l'équipement implique des compromis. Combien de compromis devons-nous envisager en fonction du nombre d'opérations unitaires ?

Reponse #5

Le nombre de compromis à prendre en compte lors de la sélection de l'équipement variera en fonction du nombre d'opérations unitaires impliquées dans le schéma de traitement de chaque étude TEA.

Question #6

Évaluation technico-économique : L'évaluation technico-économique se limite-t-elle aux estimations CAPEX et OPEX, ou faut-il prendre en compte d'autres facteurs tels que l'état du marché, la VAN et le retour sur investissement ?

Reponse #6

Il est utile de prendre en compte des facteurs tels que le statut du marché, la valeur actuelle nette et le retour sur investissement dans l'évaluation technico-économique. Ces facteurs supplémentaires donnent un aperçu de la viabilité économique et de la faisabilité des technologies de traitement évaluées, ce qui s'aligne sur l'objectif plus large de faire progresser les projets canadiens de minéraux critiques vers la commercialisation. Par conséquent, l'inclusion de ces facteurs dans l'évaluation permettrait de mieux comprendre l'impact économique potentiel de la technologie.

Question #7

Calendrier du projet : Quel est le calendrier prévu pour la réalisation du projet ? Est-il prévu qu'il soit achevé au cours de l'exercice fiscal actuel ? Il existe un calendrier jusqu'en 2029. La durée du projet est-elle de 500 heures par an jusqu'en 2029 ?



Reponse #7

Le délai prévu jusqu'à l'achèvement est aligné sur la durée du contrat, qui s'étend jusqu'au 31 mars 2025. Bien que la période principale du contrat couvre cette période, il existe la possibilité de prolonger le contrat pour des années supplémentaires jusqu'en 2029, comme indiqué dans le calendrier du projet.